



**Commission de coopération environnementale (CCE) de l'Amérique du Nord
31^e session ordinaire du Conseil de la CCE**

et

Session 24-01 du Conseil consultatif public mixte (CCPM)

Du 24 au 26 juin 2024

Wilmington Convention Center
10 Convention Center Drive
Wilmington (Caroline du Nord), États-Unis
28401
(en mode hybride)

Programme des activités publiques

Lundi 24 juin 2024

Tribune publique du CCPM : Faire progresser la justice environnementale en Amérique du Nord

Les sociétés et les gouvernements du monde entier sont de plus en plus confrontés aux effets dévastateurs de la triple crise planétaire que nous vivons actuellement. Ces effets ont malheureusement exacerbé les injustices environnementales, qui touchent de façon disproportionnée les personnes et les collectivités les plus à risque, appauvries, marginalisées et exclues. Une telle situation met en péril la protection des droits de la personne et des droits collectifs. Le fardeau croissant et inéquitable de la détérioration de l'environnement impose des actions urgentes en Amérique du Nord et ailleurs. Nous devons non seulement lutter contre les effets des changements climatiques, de la pollution et de la perte de biodiversité sur la population, mais aussi bâtir un avenir à la fois équitable et durable pour tous les êtres humains.

À l'occasion de la célébration de son 30^e anniversaire, la Commission de coopération environnementale (CCE) fera le bilan de ces trois décennies de travaux pour élargir son approche de la protection de l'environnement, en adoptant une perspective de justice environnementale (JE) pour relever ce défi. Cette année, la tribune publique du CCPM servira de plateforme d'analyse et de discussion des multiples dimensions de la JE et la façon dont elles sont abordées au Canada, au Mexique et aux États-Unis.

La tribune fera appel au réseau de partenaires du CCPM pour mettre en relief des récits et des exemples de collectivités à risque et historiquement marginalisées où, grâce à la défense de la JE, des organismes communautaires locaux, des individus, des ONG et des personnes représentant des communautés autochtones ont œuvré pour sensibiliser la population aux enjeux de justice environnementale et pour les résoudre.

Fuseau horaire : heure de l'Est

Lieu : Convention Center, Salle ABC

7 h 30 – 9 h	Inscription des membres du public
9 h – 9 h 10	Cérémonie de bienvenue à la tribune publique du CCPM
9 h 10 – 9 h 25	Mot de bienvenue par Jorge Daniel Taillant, directeur exécutif de la CCE
9 h 25 – 9 h 30	Observations préliminaires par Esteban Escamilla Prado, président du CCPM
9 h 30 – 10 h	<p>Présentation magistrale</p> <p>Au cours des dix prochaines années, l'Amérique du Nord devra relever une multitude de défis environnementaux et sociaux pressants, qu'il s'agisse des changements climatiques, de la perte de biodiversité, des disparités dans l'accès aux ressources ou des inégalités sociales. Nous devons nous attaquer de toute urgence à ces enjeux critiques et unir nos efforts pour lutter contre la dégradation de l'environnement, tout en atténuant les inégalités et l'injustice systémiques enracinées dans nos sociétés.</p> <p>Faite dans l'optique de la justice environnementale, cette présentation se penchera sur les complexités interreliées qui détermineront notre parcours jusqu'en 2030. Elle examinera en quoi la dégradation de l'environnement touche de façon disproportionnée les populations à risque, appauvries, marginalisées et exclues, et comment elle menace leur santé, leurs moyens de subsistance et les droits de la personne et collectifs. En outre, elle analysera la façon dont on comprend et aborde la justice environnementale en Amérique du Nord, de manière à souligner les principaux thèmes et défis actuels en matière de justice environnementale au Canada, au Mexique et aux États-Unis.</p>
10 h – 10 h 15	Pause
10 h 15 – 12 h	<p>Première séance : Lois et politiques facilitant l'accès à la justice environnementale et sa mise en application en Amérique du Nord</p> <p>Le fardeau environnemental qu'entraînent la bonne et la mauvaise utilisation des terres et de leurs ressources a toujours été réparti de façon inégale, et ce sont les collectivités appauvries, marginalisées et minoritaires qui en portent la plus grande partie. Les politiques et lois environnementales doivent empêcher cette situation en comblant l'écart grâce à des exigences claires prévues par la loi, des mécanismes de reddition de comptes et des politiques publiques.</p> <p>Lors de cette séance de discussion, on présentera divers exemples de mécanismes et d'instruments juridiques et stratégiques qu'emploient le Canada, le Mexique et les États-Unis pour accéder à la justice environnementale et la mettre en application.</p>
12 h – 13 h 15	Dîner [fourni]
13 h 15 – 13 h 30	Rapport des représentants des comités consultatifs nationaux et du comité consultatif gouvernemental des États-Unis
13 h 30 – 15 h	Deuxième séance : Mobilisation des collectivités et défis liés à la justice environnementale

Le principe de la justice environnementale reconnaît le chevauchement entre les injustices qui touchent à la fois les collectivités marginalisées et la planète, et met en lumière leurs interrelations. En tant que mouvement populaire, la JE redéfinit les priorités en matière de développement durable : mettre au premier plan les injustices que subissent les collectivités les plus marginalisées et notre planète, et intégrer une importante dimension de justice sociale.

Lors de cette séance de discussion, les principes de la justice environnementale seront présentés en donnant des exemples de collectivités qui illustrent chacun de ces principes. En outre, la séance servira de plateforme de discussion sur les défis actuels en matière de JE au Canada, au Mexique et aux États-Unis, et de l'évolution future de la JE en Amérique du Nord.

15 h – 15 h 15	Pause
15 h 15 – 16 h 50	Dialogue ouvert sur les possibilités de coopération environnementale trilatérale : « Pouvons-nous envisager la justice environnementale dans une optique nord-américaine? »
16 h 50 – 17 h	Mot de la fin par Esteban Escamilla, président du CCPM

Mardi 25 juin 2024

Fuseau horaire : heure de l'Est

Lieu : Convention Center, Salle ABC

8 h – 9 h	Inscription des membres du public
9 h – 11 h	Visite de l'exposition de la CCE
11 h – 12 h	Exposé de la CCE sur les travaux relatifs à la justice environnementale (première partie) : « Amélioration de la qualité de l'air dans une optique de justice environnementale et initiative du Registre des rejets et transferts de polluants (RRTP) de l'Amérique du Nord »
12 h 30 – 14 h	Dîner [fourni]
14 h – 15 h 30	Panel jeunesse : « Comblent l'écart : une conversation sur la lutte générationnelle en faveur de la justice environnementale »
15 h 30 – 16 h	Pause
16 h – 17 h 15	Table ronde de spécialistes avec le directeur exécutif de la CCE : « Justice environnementale : origines, évolution et politiques émergentes en Amérique du Nord »
17 h 30 – 18 h	Transport vers le site de l'ouverture officielle (<i>Thalian Hall, 310 Chestnut St, Wilmington</i>)
18 h 15 – 18 h 45	Ouverture officielle de la 31^e session ordinaire du Conseil (<i>Thalian Hall, 310 Chestnut St, Wilmington</i>)

18 h 45 – 20 h	Réception de bienvenue
20 h – 20 h 30	Transport jusqu'à l'hôtel

Mercredi 26 juin 2024

Fuseau horaire : heure de l'Est

Lieu : Convention Center, Salle ABC

8 h – 9 h	Inscription des membres du public
9 h – 10 h	Visite de l'exposition de la CCE
10 h – 11 h 30	Exposé de la CCE sur les travaux relatifs à la justice environnementale (deuxième partie) : « Le programme de subventions EJ4Climate et le Réseau de collectivités pour la justice environnementale »
11 h 30 – 11 h 45	Pause
11 h 45 – 13 h 30	Dîner [fourni]

Séance publique du Conseil

« Renforcer la justice environnementale grâce à l'autonomisation des collectivités »

Conformément au paragraphe 3(4) de l'*Accord de coopération environnementale (ACE)*, le Conseil de la CCE tient des réunions publiques dans le cadre de toutes ses séances ordinaires. Ces réunions, qui ont lieu depuis 1995, offrent aux membres de la société civile de l'Amérique du Nord une occasion unique de discuter avec les hauts responsables de l'environnement et de s'informer sur la collaboration environnementale en Amérique du Nord dans le contexte du libre-échange, mais aussi d'exprimer leurs points de vue au Conseil. Cette année, la réunion publique portera sur les méthodes autochtones et urbaines d'adaptation aux changements climatiques.

Lieu : Convention Center, Salle ABC

13 h 30 – 13 h 40	Mot de bienvenue par Jorge Daniel Taillant, directeur exécutif de la CCE
13 h 40 – 14 h 10	Équipes de jeunes du programme Génération de leaders de l'environnement (PGLE)
14 h 10 – 15 h 40	Dialogue avec le Conseil à propos de la justice environnementale
15 h 40 – 15 h 55	Pause
15 h 55 – 16 h 25	Célébration du 30^e anniversaire de la CCE
16 h 25 – 16 h 45	Annonces du Conseil
16 h 45 – 17 h	Clôture de la session du Conseil